

ANNEXE II

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS

NOTICE DE RENSEIGNEMENT DU DEMANDEUR D'AUTORISATION :

- d'admission temporaire d'équipements sensibles de télécommunications ⁽¹⁾
- d'exportation temporaire et de réimportation d'équipements sensibles de télécommunications ⁽¹⁾

Je soussigné(e),

Identité du demandeur ⁽²⁾ :

Né (e) le :

Adresse ⁽³⁾ :

Carte nationale d'identité n° : Délivrée par : en date du :

Passeport n° : Délivré par en date du :

Etabli, le : Expire, le :

Nationalité :

Agissant en qualité de :

Référence de l'agrément (pour les opérateurs agréés) :

Sise :

Tél : Fax : Adresse électronique :

Sollicite une autorisation : - d'admission temporaire d'équipements sensibles de télécommunications ⁽¹⁾,
- d'exportation temporaire et de réimportation d'équipements sensibles de télécommunications ¹.

Le soussigné(e) certifie sur l'honneur que les informations portées sur la présente notice sont exactes.

Fait à, le

(Signature)

N.B : Lorsque la demande est introduite par une personne morale, une notice de renseignements pour chacun des gérants, actionnaires et dirigeants

(1) - Rayer la mention inutile.

(2) - Mentionner le nom et prénom ou la raison sociale du demandeur.

(3) - Indiquer l'adresse personnelle ou l'adresse du siège social du demandeur.